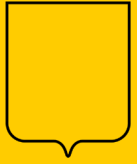


**Journée
d'information**

sur les études

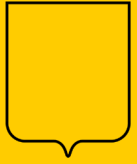
L'essentiel des nouveautés à la Faculté des sciences de l'éducation

Atelier de 30 minutes animé par les directeurs de programmes et conseillères à la gestion des études



Programmation de l'atelier

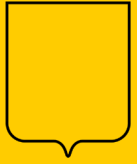
- Les changements au baccalauréat en Enseignement au secondaire
 - Avec Amélie Ginchereau, conseillère en gestion des études
- Orientation
 - Avec Claudia Landry, conseillère en gestion des études



Les nouveautés des programmes en enseignement secondaire pour toutes les voies

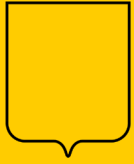
- Refonte du baccalauréat :
 - 123 à 120 crédits
- Nous retirons le cours ADS-1000 Aspects sociaux de l'éducation afin d'intégrer un nouveau cours essentiel au parcours de formation : ADS-1001- L'école et la société : enjeux contemporains

Un cours qui place au cœur de votre formation les défis actuels du système éducatif et les réalités sociales auxquelles les futurs enseignants feront face.



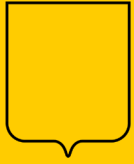
Les nouveautés des programmes en enseignement secondaire-pour toutes les voies

- Retrait de la règle des problématiques sociales, les contenus des cours seront abordés dans le cours ADS-1001
- Ajout d'un cours à option parmi n'importe quel cours de premier cycle afin d'exposer les personnes étudiantes à d'autres domaines du savoir
- Changements dans le contenu des stages et le nombre de crédits reliés



Nouvelles formules de stages

- Changement de paradigme en formation pratique : des stages 1 à 4 aux practicum 1 à 3 et à la résidence la dernière année de formation.
- Il s'agit de faire ce qui est vécu à l'école un objet de formation à l'université, et non l'inverse comme c'était le cas auparavant.
- Passage de 21 crédits à 24 crédits de formation pratique
- Practicum 1 et 2 en continuité dans le même milieu scolaire.



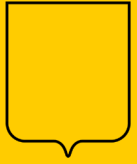
Nouvelles formules de stages

ENS-1500 Stage 1 de 2 crédits :
remplacé par ENS-1505 Practicum 1 de 3 crédits

ENS-2500 Stage 2 de 2 crédits
remplacé par ENS-2505 Practicum 2 de 3 crédits

ENS-2510 Stage 3 de 5 crédits
remplacé par ENS-2515 Practicum 3 de 6 crédits

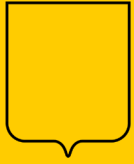
ENS-3500 Stage 4 de 6 crédits: remplacé par Résidence
pédagogique



Principaux changements au baccalauréat en enseignement au secondaire-français langue première

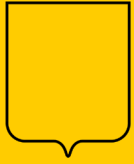
- Retrait de la règle 2 sur la création littéraire et fusion de la règle 1 et 2.
- Ajustement du bloc enseignement secondaire





Principaux changements au baccalauréat en enseignement au secondaire-en mathématiques

- Ajout du cours **STT-1300 – Introduction à l'inférence statistique**
Une formation renforcée en analyse de données, essentielle dans un monde où les littératies numériques et statistiques prennent une place grandissante.
- Retrait des concentrations
- Ajustement du bloc enseignement secondaire



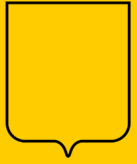
Principaux changements au baccalauréat en enseignement au secondaire-en sciences et technologie

Retrait de plusieurs cours :

- MCB-1908 Introduction à la microbiologie
- CHM-1905 Thermodynamique et cinétique
- GGR-2305 Climatologie
- GMC-1900 Dessin technique pour l'ingénierie
- PHY-2900 Laboratoire de sciences
- ENS-1900 Ressources pour l'enseignement des sciences
- ENS-1000 Sciences et société

Ajout de cours :

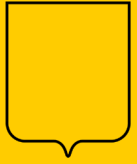
- BIO-1251 Biogéochimie océanique et climat
- BIO-1003 Microbiologie générale et laboratoire
- SEX-1908 Éducation à la sexualité en milieu scolaire au secondaire
- Ajustement du bloc enseignement secondaire



Principaux changements au baccalauréat en enseignement au secondaire-en culture et citoyenneté québécoise

- Retrait des cours à option
- Ajustement du bloc enseignement secondaire

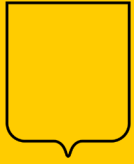




Principaux changements au baccalauréat en enseignement au secondaire-en histoire et géographie

- Règle de cours aux choix simplifiés. Les règle 1-2 et 3 du bloc enseignement secondaire ont été regroupés. Les crédits demandés ont diminué de 12 à 9 crédits.
- Ajustement du bloc enseignement secondaire



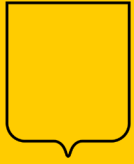


Pourcentage des demandes d'admission selon la clientèle*

Automne 2026

Groupe	Total demandes d'admission	Offres (%)
Collégial	243	45,7
Universitaire	76	14,3
Autres demandes (autres universités, international)	104	19,54
Total	532	79,54

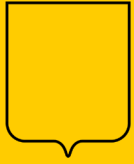
*Source : Bureau du registraire en date du 30 avril 2026



Aperçu des étudiant.es

- 623 étudiant.es (hiver 2026)
- 5 programmes selon les voies:
- Français 16,05 (%)
- Science et technologie 12,84 (%)
- Développement personnel /
- Culture et citoyenneté québécoise 17,98 (%)
- Univers social – Histoire et géographie 33,4 (%)
- Mathématiques 19,74 (%)

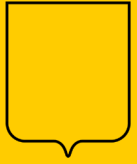




Cours et cheminement dans le programme

- Formation commune : 60 crédits
- dont deux cours au choix (6 crédits)
- une formation pratique de 4 cours (24 crédits)
- un tronc commun de 10 cours (30 crédits)
- Formation disciplinaire incluant les cours de didactique : 60 crédits





Baccalauréat en Enseignement au secondaire (BES)-Informations

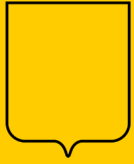


Claudia Corriveau
Directrice de programme



Amélie Ginchereau
Conseillère à la gestion des études

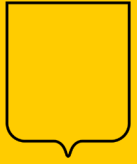
Nous joindre : gestion.etudes@fse.ulaval.ca



Rappel et autres points d'informations

- Il n'y a **plus** de cote à l'admission depuis l'hiver 2025
- Les voies univers social histoire et géographie et cultures québécoises sont à capacité limitée de **60** étudiants et étudiantes
- La voie culture et citoyenneté québécoise est encore ouverte
- À partir de l'admission hiver 2027, bien que le TFLM reste obligatoire nous ne retirons plus d'offre en français langue première en cas d'échec

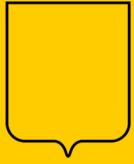
Des questions?



Attestation de diagnostic des troubles mentaux

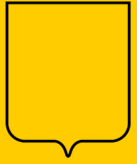
- Depuis l'adoption du projet de loi 67 le 7 novembre 2024, les c.o. peuvent diagnostiquer les troubles mentaux, à condition qu'ils aient l'attestation de formation délivrée par l'OCCOQ
- Donc, grâce à l'adoption du projet de loi 67, les c.o. peuvent maintenant diagnostiquer les troubles mentaux comme le ferait un psychologue, à condition de détenir l'attestation requise.

Source : [Activités réservées et accréditations - OCCOQ](#)



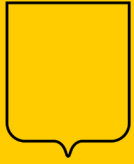
Attestation requise

- Les c.o. sont autorisés à exercer l'évaluation des troubles mentaux uniquement s'ils sont titulaires de l'attestation de formation délivrée l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec, en conformité avec le [Règlement sur une activité de formation des conseillers d'orientation pour l'évaluation des troubles mentaux.](#)



Quels troubles peuvent diagnostiquer les c.o. ?

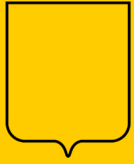
- troubles anxieux,
- troubles dépressifs,
- troubles bipolaires et apparentés,
- troubles obsessionnels compulsifs et apparentés,
- troubles de la personnalité,
- troubles des conduites alimentaires,
- spectre de la schizophrénie,
- autres troubles psychotiques.



Quelles sont les exigences de formation pour obtenir l'attestation de formation pour le diagnostic des troubles mentaux?

Formation théorique

- Facteurs biologiques : 3 crédits ou 135 heures.
- Psychométrie : 3 crédits ou 135 heures.
- Théories de la personnalité et du développement : 3 crédits ou 135 heures.
- Psychopathologie : 6 crédits ou 270 heures, dont 3 crédits ou 135 heures suivis au 2e cycle.
- Cours au choix : 6 crédits ou 270 heures de 2e cycle dans le domaine du diagnostic des troubles mentaux, de la psychométrie ou de la classification des troubles mentaux.

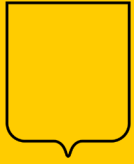


Quelles sont les exigences de formation pour obtenir l'attestation de formation pour le diagnostic des troubles mentaux?

Formation pratique

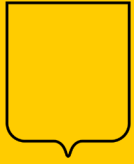
- Pratique supervisée : 500 heures consacrées au diagnostic des troubles mentaux dont 100 heures de contact direct, 30 heures de supervision avec un minimum de 14h en individuel et 15 clients minimum.
- Supervision : La supervision doit être effectuée par une personne membre de l'OCCOQ, de l'OPQ, du CMQ ou de l'OIIQ et habilitée à exercer l'activité de diagnostic des troubles mentaux et possédant une expertise dans ce domaine.

**Atteindre cette attestation grâce
à nos programmes en orientation!**



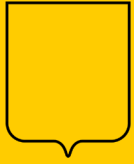
Cours reconnus au niveau du baccalauréat dans le cadre de l'attestation

- **Psychopathologie** : 6 crédits ou 270 heures, dont 3 crédits ou 135 heures suivis au 2e cycle
 - CSO-1008: Psychopathologie (baccalauréat)
- **Psychométrie** : 3 crédits ou 135 heures
 - MEV-3900: Évaluation des aptitudes et du rendement (baccalauréat)
 - OU**
 - MEV-3901: Évaluation des intérêts et de la personnalité(baccalauréat)
- **Théories de la personnalité et du développement** : 3 crédits ou 135 heures
 - CSO-1101:Psychologie du développement et de l'adaptation (baccalauréat)
- **Facteurs biologiques**: 3 crédits ou 135 heures
 - CSO-4035: Bases biologiques et neurodéveloppementales en santé mentale (baccalauréat) ou celui à la maîtrise - création du nouveau cours à l'hiver 2027



Cours reconnus au niveau de maîtrise dans le cadre de l'attestation

- **Psychopathologie** : 6 crédits ou 270 heures, dont 3 crédits ou 135 heures suivis au 2e cycle.
 - CSO-7019: Psychopathologie du travail et réadaptation (maîtrise)
- **Facteurs biologiques**: 3 crédits ou 135 heures,
 - CSO-6035: Bases biologiques et neurodéveloppementales en santé mentale (maîtrise) ou celui du baccalauréat - création du nouveau cours à l'hiver 2027
- **Cours au choix** : 6 crédits ou 270 heures de 2e cycle dans le domaine du diagnostic des troubles mentaux, de la psychométrie ou de la classification des troubles mentaux.
 - CSO-7023: Principes et enjeux de l'évaluation dans un processus d'orientation (maîtrise)
 - MEV-7029: Évaluation clinique en psychopathologie (maîtrise) - création du nouveau cours à l'hiver 2027.



Formation pratique reconnus au niveau de la maîtrise dans le cadre de l'attestation

- Un nombre limité de places de stage sera réservé aux étudiants visant l'obtention de l'attestation.
 - Enjeux: Nombre limité de milieux qui répondent aux critères du stage pour le diagnostic des troubles mentaux et volonté du programme d'offrir des milieux de stages diversifiés dans tous les secteurs de pratique en orientation.

Questions



- Claudia Landry

Conseillère à la gestion des études

- Programmes en orientation
- Intervention sportive
- Enseignement de l'éducation physique et à la santé

Gestion.études@fse.ulaval.ca

Fin de l'atelier

Merci de votre écoute!